



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-126005>

Département(s) de publication : **10**

Annonce n° **25-126005**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Service commande publique

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21100374400011

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : ACCORD-CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE RELATIF A LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE COLIS DE NOEL POUR LES AINES DE LA VILLE DE TROYES-.

Type de marché : Fournitures

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot 1 : Fourniture et livraison de colis de Noël pour les aînés de la ville de Troyes Attribution : attribué à 1 entreprise(s) - LA QUERCYNOISE (43977294800014) Notifié le 12/11/2025. Attribué pour un montant maximum de 94 320 euros HT, avec une quantité minimale de 3 400 colis et une quantité maximale de 4 500 colis. Autres informations : Rappel des critères de jugement des offres : - Prix du colis de Noël, jugé au regard du prix unitaire en € TTC renseigné à l'article D2 de l'acte d'engagement, noté sur 10, pondération 30%. - Qualité traduisant la valeur technique du colis, jugée au regard de l'annexe au CCP, des fiches techniques fournies et de l'échantillon transmis, notée sur 10, pondération 70%, décomposée comme suit : - Cohérence et caractère festif des produits composant le colis, notée sur 3 points. - Qualité gustative du Champagne, notée sur 3 points. - Qualité gustative du dessert, notée sur 2 points. - Qualité gustative des biscuits proposés, notée sur 1 point. - Esthétisme du coffret intérieur et extérieur, notée sur 1 point. Durée de l'accord-cadre: pour le lot n°1, l'accord-cadre est conclu pour une période allant de sa date de notification (date de réception par le titulaire) jusqu'au 7 janvier

2026. L'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité de l'accord-cadre. Délai d'exécution : les colis de Noël devront être livrés aux lieux indiqués à l'article 4.2 du CCP, dans la période prévisionnelle allant du 1er décembre 2025 au 10 décembre 2025 et impérativement aux horaires compris entre 9h00 et 11h00. Les jours de livraison seront notifiés au titulaire dans les bons de commande.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/11/2025